ville de Villiers-le-bel

Séance du Conseil Municipal du vendredi 31 mars 2023

Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel

Séance ordinaire du vendredi 31 mars 2023

N°37/*Marchés publics*

Convention cadre constitutive de 'Groupement de commandes' avec la Communauté d'agglomération - Sélection des familles et sous-familles d'achats pour 2023

Le vendredi 31 mars 2023, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 23 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Teresa EVERARD

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, Mme Géraldine MEDDA, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, Mme Hakima BIDELHADJELA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, Mme Efatt TOOR, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : M. Léon EDART par M. Daniel AUGUSTE, M. Faouzi BRIKH par M. Jean-Louis MARSAC, M. William STEPHAN par Mme Teresa EVERARD, M. Pierre LALISSE par M. Maurice MAQUIN, Mme Carmen BOGHOSSIAN par Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Hervé ZILBER par Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE, M. Bankaly KABA par M. Jean-Pierre IBORRA

Absent excusé :

Absent : M. Mohamed ANAJJAR

M. le Maire rappelle que par délibération du Conseil Municipal du 24 septembre 2021, il a été autorisé à signer une convention de principe constitutive de groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.
Cette convention doit permettre de mutualiser les achats et ainsi optimiser au mieux les coûts directs des collectivités adhérentes, par des économies d'échelle liées à la massification et à la stratégie des commandes, et les coûts indirects par des gains sur les frais de gestion ; la passation des marchés publics ou accords-cadres pouvant relever à la fois des besoins communaux et intercommunaux, en matière de services, fournitures ou travaux (à l'exception cependant des opérations de travaux portant sur un ouvrage unique).

M. le Maire rappelle également que la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France est désignée en qualité de coordonnateur et prendra en charge les frais de publicité et autres frais éventuels de procédure concernant les mises en concurrence ultérieures.

A titre informatif, il est précisé que cette convention, dans un souci de stratégie commune

d'achats publics, concernait initialement, les familles d'achats suivantes et que la commune avait choisi de retenir l'ensemble de ces familles d'achats :
-L'informatique (Sous-familles d'achats : matériels/ logiciels/ prestations) ;
-La vidéoprotection (Sous-familles d'achats : assistance à maîtrise d'ouvrage et travaux) ;
-Les fournitures de bureau (Sous-famille d'achats : Fournitures administratives et le matériel de bureau/Papèterie) ;
-Les vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI) (Sous-familles d'achats : vêtements de travail/ EPI) ;
-Espaces verts (Sous-familles d'achats : Elagage, abattage et diagnostic des arbres /fourniture de végétaux) ;
-Dispositifs médicaux (Sous-famille d'achats : défibrillateurs (acquisition et maintenance)) ;

M. le Maire explique que dans la continuité de la convention cadre « groupement de commandes » susvisée, la Communauté d'agglomération a proposé, en juin 2022, à ses communes membres 4 nouvelles familles d'achats (Mobilier/Produits chimiques/Bâtiment/ Eclairage public) et une nouvelle sous-famille d'achats « RGPD » au sein de la famille d'achats Informatique.

Dans ce cadre, M. le Maire indique que la commune avait alors choisi de retenir les nouvelles familles et sous-familles suivantes ; sachant que celles-ci devaient donner lieu à des consultations en 2022/2023 :

Mobilier	Mobilier standard
	Sièges
	Mobilier pour les aménagements de poste
Produits chimiques	Produits d'entretien courant
Bâtiment	Contrôle et entretien des
	Maintenance SSI
	Travaux d'entretien
Éclairage public	Travaux et maintenance de l'éclairage public

M. le Maire ajoute que la Communauté d'agglomération a transmis, le 3 février 2023, le planning prévisionnel des consultations à intervenir en 2023 dans le cadre de ces groupements commandes et a proposé une mise à jour de l'annexe J2 avec une nouvelle famille d'achats « Carburants » (Sous-familles d'achats : Gazole routier et non routier/Cartes Accréditives). Aussi, il est proposé au Conseil Municipal, au vu de ces nouvelles informations et du recensement des marchés de la commune, de retenir également la famille d'achats « Carburants ».

M. le Maire rappelle qu'à chaque consultation, la Communauté d'agglomération en informera

en amont les communes et les autres acheteurs publics associés du territoire, à charge pour ces entités de confirmer leur intérêt à regrouper leurs achats et de communiquer leurs besoins avant le lancement de la procédure de mise en concurrence.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir valider l'annexe J2 à la convention constitutive (2022/2023) mise à jour au 01/02/2023 « Sélection des familles et sous-familles d'achats » afin de matérialiser les choix de la commune auprès de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

M. le Maire entendu,
Le Conseil Municipal en ayant délibéré,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la Commande Publique,
VU la délibération du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2021 portant autorisation de signature de la convention de principe constitutive de groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France,
VU la délibération du Conseil Municipal en date du 30 septembre 2022 portant autorisation de signature de l'annexe J2 à la convention constitutive 2022/2023 permettant de sélectionner de nouvelles familles et sous-familles d'achats,
VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Travaux – Habitat – Développement Durable du 15 mars 2023,
VU l'avis favorable de la Commission Finances du 21 mars 2023,

CONSIDERANT que dans le cadre de cette convention cadre « groupement de commandes », la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France propose une mise à jour au 01/02/2023 de l'annexe J2 à la convention constitutive de groupement de commandes 2022/2023,

AUTORISE M. le Maire à signer l'annexe J2 à la convention constitutive 2022/2023 mise à jour au 01/02/2023 permettant de sélectionner les familles et sous-familles d'achats suivantes dans le cadre de la convention « groupement de commandes » conclue avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France :

Famille d'achats	**Sous-Famille d'achats**
Espaces verts	Fournitures de végétaux
Vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI)	Vêtements de travail
	EPI
Mobilier	Mobilier standard
	Sièges
	Mobilier pour les aménagements de poste
Produits chimiques	Produits d'entretien courant
Bâtiment	Contrôle et entretien des extincteurs
	Maintenance SSI
	Travaux d'entretien
Éclairage public	Travaux et maintenance de l'éclairage public
Carburants	Gazole routier et non routier
	Cartes accréditives

CHARGE M. le Maire ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 34 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Teresa EVERARD

Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC

MAIRIE DE VILLIERS-LE-BEL (Val d'Oise)

12 AVR. 2023

Publication le :
Transmission en Sous-préfecture le : 12 AVR. 2023

Roissy Pays de France
Communauté d'Agglomération

VU et ANNEXE
à la délibération du Conseil Municipal
en date, du
31 MARS 2023
Le Maire de Villiers-le-Bel,
M. Le Maire
Jean-Louis MARSAC

MAIRIE DE VILLIERS-LE-BEL (Val d'Oise)

GROUPEMENT DE COMMANDES

ANNEXE J2 À LA CONVENTION CONSTITUTIVE 2022-2023

Mise à jour au 01/02/2023

« SÉLECTION DES FAMILLES ET SOUS-FAMILLES D'ACHATS »

Liste des projets de mutualisation proposés pour 2022/2023

Famille d'achats	Sous-Famille d'achats	Choix du membre (cocher la case)
Espaces verts	Fournitures de végétaux	☒
Vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI)	Vêtements de travail	☒
	EPI	☒
Mobilier	Mobilier standard	☒
	Sièges	☒
	Mobilier pour les aménagements de poste	☒
Produits chimiques	Produits d'entretien courant	☒
	Produits pour les piscines	☐
Bâtiment	Contrôle et entretien des extincteurs	☒
	Maintenance SSI	☒
	Travaux d'entretien	☒
Éclairage public	Travaux et maintenance de l'éclairage public	☒
Carburants	Gazole routier et non routier	☒
	Cartes accréditives	☒

Signature du membre du groupement

Pour le membre adhérent,

Le membre	*Fait à*	*le*	*Signature*